

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 7

Artikel: Nos maçons d'autrefois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.
ETRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos maçons d'autrefois.

On a souvent remarqué avec étonnement que tous ou presque tous les ouvriers maçons qui travaillent dans notre pays sont d'origine étrangère, et que le nombre de nos nationaux qui se livrent à ce métier est si infime qu'il ne vaut presque pas la peine d'être mentionné.

A ce propos nous croyons intéressant de reproduire de très curieux détails publiés dans la *Chronique agricole* :

Après avoir fait ressortir tous les progrès obtenus dans l'amélioration du bétail, ce journal constate que dès le commencement du siècle l'administration vaudoise prit des mesures pour l'encourager, et que des soins intelligents ont remplacé le laisser-aller du siècle dernier.

Cela laisser-aller, qui nous étonne aujourd'hui, avait pour raison la misère du campagnard vaudois au dix-huitième siècle. Tandis que le paysan du pays bernois allemand, selon ce que nous dit le Dr Geiser de Berne, était dans un bien-être proverbial, on ne pouvait pas trouver une pareille condition dans le Pays-de-Vaud, et il n'est pas étonnant que, malgré son caractère gai, le Vaudois n'eût pas de courage pour son train de campagne.

Du reste, si, actuellement, on se plaint de ce que l'habitant des campagnes déserte son village pour trouver un gain plus facile dans l'industrie ou dans le commerce, ce n'est pas d'aujourd'hui que date cette plainte, on la formulait déjà au siècle dernier.

Un sieur J.-A. de Luc, lecteur de Sa Majesté la reine Charlotte d'Angleterre et qui demeurait à *Mon-Repos* (Lausanne), écrivait en 1775 à propos des habitants du comté de Neuchâtel et Vallangin :

« Ces peuples, naturellement très industrieux, avaient peut-être poussé plus loin qu'aucun autre tous les arts utiles de la vie champêtre aisée. Ils étaient entre autres les meilleurs maçons et charpentiers de bien loin à la ronde; et ces vallées, comme autant de ruches, envoyaient tous les étés des essaims d'ouvriers de ce genre, qui bâtissaient dans toutes les villes d'alentour, à vingt ou trente lieues de leur pays, et qui y revenaient l'hiver, apportant leurs petites épargnes, pour vivre sobrement avec leurs parents des denrées recueillies par ceux-ci en leur absence... »

» Les maîtres sous qui les ouvriers allaient travailler étaient encore de leur pays, quoique établis dans les villes. J'ai vu le temps où nous n'avions peut-être pas un maître maçon, ni charpentier à Genève qui ne fût *Neuchâtelois*; et dans ce même temps aussi, les maîtres n'avaient pas un ouvrier qui ne fût leur compatriote. Nous appelions les ouvriers des *hirondelles*, parce qu'ils arrivaient en troupes comme les oiseaux au printemps, et partaient de même en automne. »

Recherches historiques.

LE BOUCLIER DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

On lit dans le journal *Le Neuchâtelois*, du 28 mai 1861 :

« Le bouclier acquis récemment par le Musée cantonal de Soleure paraît être celui que Charles-le-Téméraire portait dans ses guerres contre les Confédérés et qui est tombé entre leurs mains lors du partage du butin. »

Ce bouclier est-il encore à Soleure ?

P. D.

Notre correspondant pose là une question intéressante, surtout dans ce moment où la grande fête dramatique qui se prépare à Grandson fait beaucoup parler de Charles-le-Téméraire. Espérons qu'il se trouvera parmi nos lecteurs quelqu'un assez bien renseigné pour y répondre.

Ceci nous a rappelé que dans le numéro du *Conteur* du 12 septembre 1896, à propos de diverses antiquités du groupe de l'Art ancien, à l'Exposition de Genève, nous exprimions le désir de savoir dans quel musée de la Suisse on a conservé la tente du duc de Bourgogne, prise par les Confédérés, dans le camp abandonné par l'ennemi, à la bataille de Morat.

Dès lors il nous est tombé sous la main un récit d'une grande fête célébrée à Berne le 21 juin 1853, cinq centième anniversaire de l'entrée du canton de Berne dans la Confédération, et qui nous fait supposer que la fameuse tente est au musée de Berne.

Après divers détails sur l'aspect grandiose du cortège, le chroniqueur continue en ces termes :

« Jusqu'ici tout le monde est à cheval; mais voici le contingent de la Ville de Berne, à pied; la marche s'ouvre par le symbole de la force, un soldat à pied dans son armure, et par le *Mutz* auquel le son d'une brillante musique fait faire les bonds les plus divertissants... »

» Voici le long cortège des abbayes avec leurs bannières, chacune d'une couleur différente; les huit anciens cantons; la bannière portant en inscription le serment du Grutli, portée par un homme aux formes colossales; Guillaume-Tell avec son fils; puis les soldats de Laupen, ayant à leur tête un élégant cavalier, bannière en mains, suivi d'une musique et des drapeaux conquis dans cette bataille, portés par une troupe de jeunes garçons élégamment vêtus.

» Viennent ensuite les héros de nos anciennes guerres: Bubenber, Muhlern, Rodolphe d'Erlach; la joyeuse troupe des bouchers et des tanneurs; les soldats d'Oberhasli, avec l'aigle impériale: le baron de Weissenbourg, avec les habitants du Siebenthal; le char de triomphe portant les trophées de la bataille de Laupen, nos alliés les Waldstätten, et enfin la troupe des cavaliers soleurois précédés de leur capitaine dans une brillante armure.

» Cependant, la scène la plus imposante était le cortège de Morat. On ne savait pas ce qu'on y devait le plus admirer. Voici d'abord les trophées de la bataille; les canons bour-

guignons et autres armes de guerre, puis les bannières, le costume de Charles-le-Téméraire et sa riche tente.

» Entre ces divers trophées se trouvait l'armée victorieuse et ses nombreux alliés; une quantité innombrable de bannières de toute espèce, les héros immortels de cette époque, Adrien de Bubenber, Waldmann, Halwyll, etc. Le premier brillait entre tous par l'éclat et la richesse de son costume, ainsi que le duc René de Lorraine. »

Lo comi-voyageu et lo naz.

(INÉDIT).

Se y'a 'na sorta dè dzeins po fèrè et po derè dâi farcès, c'est bin lè comi-voyageu. Te possiblo quinna pliatena et quinna niaffe ont cliào gaillà! Ein pàovont-te dèbliotta et ne crayo pas que la pe granta tabousse dè fenna sè pouèssè branquà contrè leu. N'ia qu'à lè z'ourè dein onna pinto quand sont on part dè leu inseim-blio à derè dâi godriolès; vo rèpondo que y'a dè quiet sè teni lo veintro.

Yon dè stào gaillà dinavè on dzo avoué dâi z'autrès dzeins à n'on cabaret, et coumeint l'avâi gaillà dè boutafrou et que ne botzivè pas dè dèvezà, on coo qu'étâi dècoutè li, lài fâ :

— Vo z'ètès comi-voyageu ?

— Oi, avoué honneu.

— Et po quinna marchandi voàdzi vo ?

— Po lè naz, repond lo gaillà, qu'étâi on grand farceu.

— Coumeint, po lè naz ? Ah ! po cliào naz ein carton qu'on vâi su lè vezadzirès qu'on met po sè dèguisâi à bounan ?

— Na, na ! po lè vretablio naz qu'on a su la frimousse quand la sadze-fenna vo fâ eintrâ dein lo mondo.

Ti cliào qu'ètient quie rizont que dâi bossus d'ourè djasâ stu compagnon que ne rizâi pas li, po fèrè einclairè que ne desâi pas onna farça et que s'adressè à n'on lulu qu'étâi à bet dè la trabilia, qu'avâi on pecheint gros naz.

— Monsu, se lài fâ, se vo volliâi fèrè onna patse avoué mè, vo z'âtsito voutron naz, quand bin n'est pas dè premire qualitâ et que cliâi sorta sâi pou dèmandâie pè lè pratiquès.

— Mon naz ! repond l'autro.

— Et oi, voutron naz, livrablio après voutra moo et que vo pâyèrè dè voutron viveint et compteint.

— T'einlèvâi la quinna, lài fâ l'autro, et dièro volliâi vo m'ein bailli ?

Lo comi-voyageu fâ état dè mèsoura cé pifre et dè vouâiti dein on soi-disant carnet et lài fâ :

— Vo z'ein baillo dou ceints francs.

— Eh bin d'accœ, repond l'homme à naz, l'est veindu.

— Mâ à onna condechon, fâ lo comi-voyageu, c'est que y'a dix botolliès d'Yvorne à payi po cé que sè dèdit.

— Oh ne sè pas porquî mè dèderè, repond l'autro, du que pu gardâ mon naz tant qu'après ma mo, et se rein ne mè gravè, dè mon vi-veint, d'allâ et veni iò voudrî, avoué mon naz.

— Oh po cein, vo z'êtsito libro, ne metto min dè condechon.